

Lettre de démission.
Cette véritable lettre vient de Belgique.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir considérer la présente missive comme lettre de démission officielle. Je me suis vraiment emmerdé à bosser dans cette boîte et c'est surtout de votre faute. Vous êtes le pire chef de service que j'ai eu le malheur de connaître.

Vos talents personnels sont virtuellement inexistantes, vous êtes incapable de susciter la moindre étincelle de loyauté de la part de vos collaborateurs, vous avez moins de charisme qu'une moquette et je suis certain que le membre moyen de n'importe quel Boys Band est doté d'un meilleur sens des affaires que vous. En plus, vous donnez vraiment l'impression d'être le rejeton d'un mariage consanguin.

Je n'ai jamais aimé travailler ici. Mon salaire a toujours été nul et si je suis resté si longtemps, c'est parce que je me suis servi du téléphone et de la machine à timbrer du service courrier pour monter ma propre petite affaire au noir de vente par correspondance. Sans compter que mon beau-frère m'emprunte la voiture de fonction tous les week-ends pour faire le taxi et arrondir ses fins de mois. Ah, et puis j'oubliais le très profitable petit « business » de vente de fournitures de bureau qui me permettait d'installer un stand sur les kermesses et brocantes de la région.

On m'a proposé du travail chez l'un de vos concurrents directs. En fait, on me l'a proposé depuis plus d'un mois mais j'ai eu besoin de cette période pour finir de photocopier toutes vos archives clientèle confidentielles ainsi que tous vos bilans.

N'espérez pas me traîner en justice sous le prétexte fallacieux d'une quelconque opération d'espionnage industriel. Je vous signale que j'ai en ma possession, conservés dans un endroit sûr, tous les négatifs des photos prises à la dernière fête du bureau. Si vous souhaitez ne pas mettre votre mariage en péril, je vous suggère de vous tenir à carreau.

Quant aux négociations concernant mon préavis, je vous laisse seul juge. Vous pouvez me libérer dès aujourd'hui (avec le solde de mes congés et une généreuse prime de départ) et vous n'entendrez plus parler de moi.

D'un autre côté, il est fort possible que vous vouliez suivre la procédure et m'obliger à rester le temps du préavis stipulé dans mon contrat. Dans ce cas, il est fort possible qu'au cours de cette période je sois pris de violentes crises du syndrome de Tourette et que je sois alors incapable de me retenir de cracher partout, d'injurier les clients, voire d'interrompre les rendez-vous avec de futurs partenaires financiers.

*A vous de voir.
Cordialement.*

PS : Tu pues